# Comité Départemental des Yvelines de Natation

20 avenue Louis Breguet (RDC) 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



# PROJET Calendrier Sportif Départemental Année 2025

# **SOMMAIRE**

# Table des matières

A – RÈ	GLEMENTS GÉNÉRAUX ET SPORTIFS	3
1.	SAISON SPORTIVE	3
2.	LICENCES	
3.	ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES DÉPARTEMENTALES	3
4.	AUTORISATIONS D'ORGANISATIONS AU CD78	3
5.	ENGAGEMENTS / FORFAITS	3
6.	TRANSMISSION DES RESULTATS	4
<i>7</i> .	HOMOLOGATION DES RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES DES YVELINES (MPY et RDY) Y COMPRIS LE	S
MA	NÎTRES	4
8.	OFFICIELS	4
9.	MEETINGS EN YVELINES	4
10.	PROCEDURES DE DEPART	4
11.	RÉCOMPENSES	4
12.	CATÉGORIES (au 1er janvier 2025)	5
13.	COMBINAISONS	5
14.	SELECTIONS DEPARTEMENTALES	5
B-CA	ALENDRIER DÉPARTEMENTAL 2025	6
C - CO	DMPETITIONS 2025	
1.		
	mpétition organisée par la LIF	
2.	JOURNÉES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX AVENIRS	
3.	JOURNÉES BENJAMINS	
4.	CIRCUIT DÉPARTEMENTAL	
5.	CHAMPIONNATS DES YVELINES BENJAMINS	
6.	CHAMPIONNATS DES YVELINES	
7.	CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DES MAÎTRES	
8.	COUPE INTERCLUBS BENJAMINS	
9.	CHAMPIONNATS « HONNEUR »	
10.		
11.		
12.		
13.		
14.		
15.		
16.	COUPE INTERCLUBS AVENIRS	26

# A – RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET SPORTIFS

# 1. SAISON SPORTIVE

Elle s'étale du 1er janvier au 31 décembre 2025.

## 2. LICENCES

Les nageurs ne peuvent participer aux compétitions que si leur club a validé et payé la licence « Compétiteur » de la FFN, licence 2024/2025 jusqu'au 31 août 2025 et licence 2025/2026 du 1er septembre au 31 décembre 2025.

## 3. ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES DÉPARTEMENTALES

Tous les engagements de la saison 2025 se feront via EXTRANAT. Les compétitions déléguées aux clubs seront préparées par le secrétariat administratif du CD78 NATATION sur EXTRANAT.

Une somme forfaitaire sera demandée par le CD78 à tous les clubs participant à des compétitions départementales avant le <u>mardi 14 janvier</u> <u>2025</u>.

Une facture récapitulative sera établie par le CD78 NATATION en fin de saison sportive 2025 comprenant également les amendes pour nonprésentation d'officiel et les majorations pour les forfaits non déclarés qui seront notifiés aux clubs au fil de l'eau.

# 4. AUTORISATIONS D'ORGANISATIONS AU CD78

Seules les compétitions inscrites dans le calendrier départemental seront prises en compte dans la base de données FFN et pourront servir de qualification aux différentes compétitions. Pour être intégrées à la base fédérale, les performances doivent être réalisées dans des compétitions qui concernent deux clubs minimums et avec 20 performances pour chacun des 2 clubs.

Les clubs peuvent faire inscrire au calendrier départemental des Meetings locaux ou départementaux : les demandes doivent être adressées au CD78 au plus tard le 15 décembre 2024 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2025 et avant le 30 juin 2025 pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2025.

Pour les demandes de déplacements, de stages ou autre, les clubs devront se conformer aux règlements de la FFN.

# 5. ENGAGEMENTS / FORFAITS

# Droits d'engagements :

Compétitions	Tarif engagement individuel	Tarif engagement relais	Tarif engagement équipe	Tarif engagement Club extérieur CD 78
Avenirs* - pour les clubs 100% licence	1,00€ / engagement	2,00€ / engagement		4,00€ / engagement
Avenirs* - pour les clubs non 100% licence			40,00€	individuel
	3,00€ / engagement	6,00€ / engagement		7,00€ / engagement
Autres compétitions				relais
départementales				

<sup>\*</sup> gratuité pour le club organisateur

Tous les engagements validés sur EXTRANAT seront facturés aux clubs (sauf dans le cas où le CD78 serait amené à refuser des engagements compte tenu d'une trop longue réunion ou en cas d'une annulation de compétition).

Après la fin de période de saisie sur EXTRANAT, en cas d'oubli ou d'erreur d'engagements, à titre exceptionnel et uniquement sur demande du Président du club concerné, le CD78 pourra, dans l'intérêt des nageurs, rattraper des engagements. Cette procédure doit rester exceptionnelle et pourra être refusée par le CD78. En cas d'accord, les engagements concernés seront facturés avec une majoration de 5 € par engagement.

Attention, également à bien valider vos engagements avant la fin de période sur EXTRANAT sinon les engagements seront également majorés de 5 €.

Lors des compétitions pour lesquelles le programme est établi sur le bord de bassin, tout forfait non déclaré après l'édition du programme se verra pénalisé de 15 € par course individuelle et par relais.

Dans le cas où le programme est établi avant la compétition, tout forfait non déclaré au départ de la première série de la compétition se verra également pénalisé de 15 € par course individuelle et par relais.

Afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions, le CD78 demande aux clubs de l'informer des forfaits aux différentes épreuves, dès qu'ils en ont connaissance et jusqu'au vendredi précédant la compétition (12 heures) puis directement sur le bord des bassins le jour de la compétition

## 6. TRANSMISSION DES RESULTATS

Les clubs organisateurs et/ou gestionnaires de compétitions déléguées et les organisateurs de meetings devront faire remonter les résultats sur le site de la FFN, idéalement le dimanche soir et au plus tard avant le lundi soir minuit.

Les gestionnaires de compétitions déléguées et les organisateurs de meetings sont responsables des résultats et des éventuelles modifications à saisir post-compétition en liaison avec le service concerné de la FFN. Il est conseillé de faire une sauvegarde de la base EXTRANAT à chaque fin de compétition.

# 7. HOMOLOGATION DES RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES DES YVELINES (MPY et RDY) Y COMPRIS LES MAÎTRES

Le CD78 a décidé de laisser gérer directement les MPY de 12 à 18 ans, les RDY TC et les MPY et RDY individuelles et MPY des relais des Maîtres par l'application Extranat.

Comme la FFN ne gère plus les temps de passage si une performance est battue avec un temps de passage merci de nous le signaler.

Enfin, les catégories, 9 ans et moins, 10 et 11 ans n'étant plus gérées sur le site FFN, nous continuerons la gestion des MPY via EXCEL, dans la mesure du possible.

## 8. OFFICIELS

Pour toutes les compétitions organisées par le CD78, les clubs engagés devront présenter :

- Pour les compétitions individuelles : un officiel à partir de 4 nageurs présents par réunion ; 2 officiels à partir de 8 nageurs présents par réunion.
- Pour les compétitions par équipe : 1 officiel obligatoire de 1 à 3 équipes présentes ; 2 officiels de 4 à 6 équipes présentes ;
   3 officiels pour 7 équipes présentes et plus.

Les clubs non ou insuffisamment représentés dans le jury devront s'acquitter d'une amende forfaitaire de 50 € par réunion.

Pour éviter tout risque d'officiel non licencié, les clubs sont encouragés à inscrire leurs officiels sur Extranat avant la compétition. Les feuilles de jury devront être saisies sur Extranat Pocket et envoyées au CD78 sous forme d'un fichier PDF, et transmettre également les feuilles de jury sous format papier en même temps que les résultats de la compétition.

A noter que les officiels en formation (« officiels stagiaires ») sont pris en compte dans le jury comme officiels pour leur club.

# 9. MEETINGS EN YVELINES

- Meeting Maîtres « Patrick Douguet » de l'AO TRAPPES Natation : 11 janvier 2025
- 7ème Meeting des Maîtres de la Vallée à Chevreuse : 18 janvier 2025
- Meeting national du CNO St Germain en Laye : du 14 au 16 février 2025
- 6ème Meeting Espoirs Claude GENOT de la Vallée à Chevreuse : 15 et 16 mars 2025
- 8ème Meeting des Maîtres du CN Poissy : 24 et 25 mai 2025
- Meeting Espoirs de la SN Versailles : 24 et 25 mai 2025
- 3ème Meeting de Rambouillet : 8 juin 2025
- 27ème Meeting de la Vallée (Aquanat Vallée de Chevreuse) : 10 au 12 octobre 2025

# 10. PROCEDURES DE DEPART

Application des règles de la FFN, à savoir un seul départ pour les compétitions individuelles (excepté pour les compétitions dédiées aux Avenirs et les compétitions par équipe pour lesquelles deux départs sont autorisés). Les relais nagés lors de compétitions « individuelles » sont considérés comme épreuves individuelles (exemple : Championnats des Yvelines).

A contrario, les relais nagés dans les épreuves par équipe (Coupe Interclubs Avenirs et Benjamins par exemple) sont considérés comme des épreuves par équipe.

# 11. RÉCOMPENSES

Dans certaines compétitions que nous ne pouvons définir par avance, en plus des médailles, des lots seront remis à certains nageurs accédant au podium et/ou aux nageurs ayant réalisé la meilleure performance à la table de cotation. Ces lots ainsi que les médailles, coupes, ..., ne

seront remis au récipiendaire que s'il est présent au moment de la remise y compris les récompenses à la meilleure performance à la table de cotation où le nageur devra être présent à la fin de la compétition.

Les bons d'achat distribués lors des Championnats des Yvelines devront impérativement être utilisés sur le stand le jour de la compétition. Aucune dérogation à ce principe ne sera accordée.

# 12. CATÉGORIES (au 1er janvier 2025)

Avenirs Filles 2014 et après Garçons 2014 et après 11 ans et moins

Avenirs 9 ans et moins : Filles 2016 et après Garçons 2016 et après Avenirs 10-11 (A10 et A11) : Filles 2014 et 2015 Garçons 2014 et 2015

Benjamins Filles 2012-2013 Garçons 2012-2013 12-13 ans

Benjamins 1 (B12): Filles 2013 Garçons 2013
Benjamins 2 (B13): Filles 2012 Garçons 2012

Juniors Filles 2007-2011 Garçons 2007-2011 14-18 ans

Juniors 1-2 (J14 et J15) : Filles 2010 et 2011 Garçons 2010 et 2011
Juniors 3-4-5(J16 J17 J18) : Filles 2007-2008-2009 Garçons 2007-2008-2009

Seniors Filles 2006 et avant Garçons 2006 et avant 19 ans et plus

Des nageurs/nageuses en situation de handicap, licencié(e)s FFH, FFSA ou FFN et porteurs de handicap moteur, mental ou sensoriel, peuvent participer aux compétitions organisées par le CD78 NATATION. Pour qu'ils soient accueillis dans des conditions optimales, merci de prendre contact en amont auprès du CD 78 NATATION.

#### 13. COMBINAISONS

Pour toutes les compétitions organisées par le CD78, les nageurs/nageuses devront respecter le règlement fédéral. Nous invitons les nageurs/nageuses à se renseigner sur le site de la FFN et, en cas de doute, de demander confirmation en interne dans leur club respectif.

NB: Les combinaisons sont interdites pour les catégories avenirs et benjamins, en accord avec le règlement fédéral.

## 14. SELECTIONS DEPARTEMENTALES

Honorer une sélection est un principe auquel s'engage tout licencié de la Fédération Française de Natation. Le fait pour un athlète de ne pas honorer une sélection peut être constitutif d'une faute disciplinaire de nature à entraîner des sanctions. Le retard d'un athlète se rendant à une sélection est aussi sanctionné, sauf cas de force majeure.

Tout licencié sélectionné qui justifie d'un forfait sous huit jours pleins à l'avance ne peut faire l'objet d'une sanction. La justification du forfait est soumise à l'appréciation du Comité Directeur du CD78 NATATION. Si le forfait est déclaré moins de huit jours pleins avant la date fixée pour la réunion et/ou s'il est jugé non justifié par le Comité Directeur du CD78 NATATION, une sanction peut être prise à l'encontre de l'intéressé. En tout état de cause, le sélectionné déclarant forfait ne peut participer à aucune épreuve officielle, interclubs ou privée ayant lieu pendant la durée de la sélection pour laquelle il est sélectionné, soit pendant l'un des huit jours précédant cette épreuve, soit pendant l'un des trois jours qui la suivent.

S'il participe à une compétition pendant cette durée, les résultats de cette compétition pourront ne pas être homologués.

Le comportement des nageurs et nageuses sera également regardé en plus des critères sportifs cités dans les pages dédiées dans la partie C. ci-après. Le comportement sera apprécié au regard de leur attitude lors des précédentes sélections et/ou après avis consultatif du club d'appartenance du nageur/de la nageuse.

# B – CALENDRIER DÉPARTEMENTAL 2025

Dates	Compétitions	Catégories	Bassin	Engagements sur Extranat
11/01/2025	Meeting Maîtres « Patrick Douguet » de l'AOT	Maîtres	TRAPPES	Voir organisateur
18/01/2025	Meeting des Maîtres de l'ANV	Maîtres	CHEVREUSE	Voir organisateur
19/01/2025	Coupe régionale des départements Benjamins et Juniors	Benjamins et Juniors	PARIS 20 <sup>ème</sup> (GEORGES VALLEREY)	Sélection départementale
25-26/01/2025	Circuit départemental n°1	Benjamins et +		Au plus tard le 22/01/2025
01 ou 02/02/2025	Journée de Qualification Championnats Départementaux Avenir n°1 Sur 2 poules	Avenirs	01/02 VIROFLAY 02/02 RAMBOUILLET	Au plus tard le 29/01/2025
08 ou 09/02/2025	Journées Benjamins n°1	Benjamins		Au plus tard le 05/02/2025
14-16/02/2025	Meeting national CNO	Juniors et +	ST GERMAIN EN LAYE	Voir organisateur
	VACANCES SCOLAIRES du 17/0	02/2025 au 02/03/2025		1
08-09/03/2025	Circuit départemental n°2	Benjamins et +	SARTROUVILLE (50m)	Au plus tard le 05/03/2025
15-16/03/2025	Meeting Espoirs Claude GENOT	Avenirs et Benjamins	CHEVREUSE	Voir organisateur
22 ou 23/03/2025	Journée Benjamins n°2	Benjamins		Au plus tard le 19/03/2025
29 ou 30/03/2025	Journées de Qualification Championnats Départementaux Avenir n°2 Sur deux ou trois poules	Avenirs	VIROFLAY (à confirmer)	Au plus tard le 26/03/2025
05- 06/04/2025	Championnats départementaux Benjamins	Benjamins		Au plus tard le 02/04/2025
	VACANCES SCOLAIRES du 12/0	04/2024 au 27/04/2025		1
08/05/2025 (à confirmer)	Championnats départementaux des Maîtres	Maîtres	? 25m	Au plus tard le 05/05/2025
10-11/05/2025	Championnats des Yvelines*	Benjamins et +	CHEVREUSE (25 m)	Au plus tard le 07/05/2025
17 ou 18/05/2025	Journées de Qualification Championnats Départementaux Avenir n°3 Sur deux ou trois poules	Avenirs		Au plus tard le 14/05/2025
24-25/05/2025	Meeting des Maîtres du CNPy	Maîtres	POISSY (50m)	Voir organisateur
24-25/05/2025	Meeting de Versailles	Avenirs et Benjamins	VERSAILLES (50m)	Voir organisateur
07/06/2025	Coupe Ile de France des Départements	Benjamins	VAL D'EUROPE (25 m)	Sélection départementale
08/06/2025	Meeting de Rambouillet	Benjamins et +	RAMBOUILLET	Voir organisateur
07 et/ou 09/06/2025	Finale circuit départemental et Championnats « Honneurs »	Benjamins et +	? 25 m	Au plus tard le 04/06/2025
14-15/06/2025	Coupe Interclubs Benjamins	Benjamins	?	Au plus tard le

			25m	11/06/2025
21-22/06/2025	Championnats Départementaux Avenirs	Avenirs	VERSAILLES samedi aprem et dimanche matin	Au plus tard le 18/06/2025
Fin juin/début juillet	Action départementale « Honneurs »		Couloisy ?	Sélection départementale
	VACANCES SCOLAIRES du 5	juillet au 31 août 202	5	
Aucı	ine compétition natation course ne peut être orga	nisée sur Extranat en	tre le 1 <sup>er</sup> et le 15 septembre	
10 au 12/10/2025	Meeting de Chevreuse	Benjamins et +	CHEVREUSE	Voir organisateu
11-12/10/2025	Trophée Avenirs	Avenirs	25m	Au plus tard le 08/10/2025
19/10/2025 (à confirmer)	Les p'tits 100 Maîtres en automne	Maîtres	POISSY	Voir organisateu
	VACANCES SCOLAIRES du 18 oct	obre au 02 novembre 20	225	
08-09-11/2025 Ou 22-23/11/2025	Web@confrontation dép. d'automne (y compris demi-fond)	Benjamins et +		Au plus tard le xx/xx/2025
15 ou 16/11/2025	Interclubs TC	Avenirs à Maîtres	25 m	Organisateur LIF
?	Action Départementale Catégorie Avenir	Avenirs	REDON ou ROYAN	Sélection départementale
14/12/2025	Coupe Interclubs Avenirs	Avenirs	VERSAILLES Montbauron (à confirmer) - 25 m	Au plus tard le 10/12/2025
21-22/12/2025	Finale Coupe de France des Départements	Benjamins	50m	Sélection départemental
	VACANCES SCOLAIRES du Samedi 20 déce	embre 2025 au lundi 5 Jo	anvier 2026	

<sup>\*</sup> les nageurs et nageuses sélectionnés au Giant Open seront autorisés à participer à ce Meeting international.

# **C – COMPETITIONS 2025**

# 1. COUPE REGIONALE DES DÉPARTEMENTS BENJAMINS ET JUNIORS Compétition organisée par la LIF

DATE: Le 19/01/2025

LIEU: G. Vallerey (Paris)

<u>CATÉGORIES</u>: Benjamins et Juniors, sur sélection départementale

1 équipe Filles composée de 4 Benjamins et 4 Juniors et 1 équipe Garçons composée de 4 Benjamins et 4 Juniors

#### **PROGRAMME**:

1ère réunion : Relais 4X50 DOS D/M - 100 PAP D/M Benjamins - 200 PAP D/M Juniors - 100 BRA D/M benjamins - 200 BRA D/M Juniors

Relais 4X50 4N D/M

2ème réunion: Relais 4X50 PAP D/M - 100 DOS D/M Benjamins - 200 DOS D/M Juniors - 100 NL D/M Benjamins - 200 NL D/M Juniors -

Relais 4X BRA D/M

REGLEMENT SPORTIF : voir le règlement de la LIF

## **ENGAGEMENTS**

Les engagements sont à faire sur extranat.fr par le CD78 NATATION.

#### **SÉLECTION:**

La présélection paraîtra dans le bulletin d'information dès que possible.

La sélection se fera sur la base des rankings tous bassins en prenant les performances de la base fédérale jusqu'au 16 décembre 2024.

# **ENCADREMENT:**

L'encadrement sera composé de 3 personnes maximum.

Les entraineurs encadrant se proposeront auprès du CD78 qui définira l'encadrement de la sélection.

Le CD78 devra présenter 4 officiels dont 1 juge.

# **EQUIPEMENT:**

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78.

# 2. JOURNÉES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX AVENIRS

DATES: 01 ou 02/02/2025 29 ou 30/03/2025 17 ou 18/05/2025

LIEU: 2 ou 3 poules géographiques sur chaque date

Viroflay le 1<sup>er</sup> février Rambouillet le 2 février Viroflay le 29 ou 30 mars (à confirmer)

**CATÉGORIES:** 

Epreuves individuelles: Avenirs 1 (2016 et plus jeunes) et Avenirs 2 (2014/2015) -

Epreuves de relais : toutes années d'âges confondues

Qualificatif à la finale des Championnats Départementaux Avenirs des 21 et 22/06/2025.

# **PROGRAMME:**

1<sup>ère</sup> journée: 50 DOS D/M - 50 BRA D/M

50 NL D/M pour les 2016 et + jeunes - 100 NL D/M pour les 2015 - 200 NL D/M pour les 2014

Relais 4x25m NL Mixte

<u>2<sup>ème</sup> journée</u>: 50 NL D/M pour les 2016 et + jeunes - 100 NL D/M pour les 2015 – 200 NL D/M pour les 2014

50 PAP D/M - 50 DOS D/M

100 4N D/M

3<sup>ème</sup> journée : 50 PAP D/M - 50 BRA D/M - 100 4N D/M

Relais 4x25m NL D/M

# **ENGAGEMENTS:**

1<sup>er</sup> plot : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 22 au 29/01/2025**2<sup>ème</sup> plot : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 19 au 26/03/2025**3<sup>ème</sup> plot : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 07 au 14/05/2025**temps d'engagements libres.

temps d'engagements libres.

Droits d'engagements : se référer au tableau du chapitre 5.

# **RÉCOMPENSES**:

Les récompenses seront remises sur chacune des poules.

Pour chaque catégorie d'Avenirs (Avenirs 1 et 2), médailles aux 3 premiers sur les 50 PAP, 50 DOS, 50 BR et 100 4N. Pour les épreuves de NL (50, 100 et 200 NL), médailles aux 3 premiers de chaque course.

Pour la qualification aux championnats départementaux Avenirs, seront prises en compte uniquement les performances des journées de Qualification Avenirs :

- Pour les filles et garçons Avenirs 1 (2016 et + jeunes) : à l'addition des performances sur 50 PAP, 50 DOS, 50 BRA, 50NL et 100 4N;
- Pour les filles et garçons Avenirs 2 (2014 et 2015): à l'addition des performances sur 50 PAP, 50 DOS, 50 BRA, 100 NL ou 200NL et 100 4N.

# 3. JOURNÉES BENJAMINS

<u>DATES</u>: 1ère journée 08 ou 09/02/2025 2ème journée 22 ou 23/03/2025

LIEUX:

<u>CATÉGORIES</u>: en individuel: FILLES 2013 - FILLES 2012 — GARCONS 2013 - GARCONS 2012

En relais: BENJAMINS

**PROGRAMME**:

1ère journée : relais 4x25m NL D/M (ou 50m suivant configuration piscine) - 100 PAP D/M - 200 PAP D/M - 800 NL D/M - 100 DOS

D/M - 200 DOS D/M

2ème journée : relais 4x25m 4N mixte (ou 50m suivant configuration piscine) - 100 BR D/M - 200 BR D/M - 400 4N D/M - 100 NL D/M

-200 NL D/M

## **ENGAGEMENTS**:

Dans l'esprit, les 2013 nagent les 100m et les 2012 nagent au choix les 200m ou 800NL + 400 4N. Des nageurs au-delà des 16' au 800 NL et 8' au 400 4N ne sont pas dans l'esprit de la compétition. Mais la liberté est donnée aux clubs d'engager comme ils le souhaitent sur les épreuves du programme

1ère journée, les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 29/01 au 05/02/2025 1ère journée, les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 12/03 au 19/03/2025 temps d'engagements libres. temps d'engagements libres.

Droits d'engagements : se référer au tableau du chapitre 5.

## **RECOMPENSES:**

Sur chaque journée : Les 3 premiers des différents relais par catégorie d'âge en relais).

A l'issue des deux journées :

- Les 6 premiers et 6 premières des trophées 4nageurs FFN (addition des points des quatre 100m pour les 2013 et quatre 200m pour les 2012) par année d'âge.
- Les 3 premiers et 3 premières à l'addition des points du 800 NL et 400 4N les deux années d'âge confondues.

# 4. CIRCUIT DÉPARTEMENTAL

DATES: les 25 et 26/01/2024 les 08 et 09/03/2024

LIEUX: OP: le 25/01/2025

le 26/01/2025 le 08/03/2025

 SARTROUVILLE (50m)
 le 08/03/2025

 SARTROUVILLE (50m)
 le 09/03/2025

CATÉGORIES: BENJAMINS et JUNIORS 1-2 (2013 à 2010) - JUNIORS 3-4-5 et SENIORS (2009 et avant)

## PROGRAMME:

Samedi 25/01/2025: 50 PAP D/M - 50 DOS D/M - 200 BR D/M - 200 NL D/M -100 PAP D/M - 100 DOS D/M - 400 NL D/M

Dimanche 26/01/2025: 50 BRA D/M - 50 NL D/M - 200 PAP D/M - 200 DOS D/M - 100 BR D/M - 100 NL D/M - 200 4N D/M

Samedi 08/03/2025: 800 NL D/M - 50 BRA D/M - 50 NL D/M - 200 PAP D/M - 200 DOS D/M - 100 BRA D/M - 100 NL D/M - 200 4N D/M

<u>Dimanche 09/03/2025</u> : 1500 NL D/M – 50 PAP D/M- 50 DOS D/M – 200 BRA D/M – 200 NL D/M - 100 PAP D/M – 100 DOS D/M – 400 NL D/M – 400 4N D/M

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION:**

**Engagements libres** 

Dans l'esprit, les nageurs sélectionnés au niveau régional doivent privilégier ce circuit et cette compétition ne doit pas être une compétition de travail pour des nageurs de niveau national.

Toujours dans l'esprit, les benjamins doivent privilégier les journées benjamins et les championnats départementaux benjamins et ne pas nager tous les week-ends.

En cas de trop grand nombre d'engagements, ne permettant pas une tenue sereine de la compétition, le CD78 se réserve le droit de supprimer en priorité les engagements ne respectant pas l'esprit de cette compétition.

# **ENGAGEMENTS:**

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 15 au 22/01/2025 Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 27/02 au 05/03/2025 Temps d'engagements libres. Temps d'engagements libres.

6 engagements maximum sur le week-end.

Droits d'engagements : se référer au tableau du chapitre 5.

#### CLASSEMENTS sur chaque week-end : à l'addition des points de plusieurs épreuves

- 4 Trophées de spécialité :
- o 50 DOS + 100 DOS + 200 DOS
- 50 BRASSE +100 BRASSE +200 BRASSE
- o 50 PAPILLON + 100 PAPILLON + 200 PAPILLON
- o 50 NL + 100 NL + 200 NL
  - 1 Trophée 4N: 50 PAP + 50 DOS + 50 BRA + 50 NL + 200 4N

Récompenses aux 3 premiers par catégorie (Benjamins et Juniors 1-2 confondus et Juniors 3-4-5 et seniors confondus) de chaque Trophée.

# 5. CHAMPIONNATS DES YVELINES BENJAMINS

**DATES**: 5 et 6 avril 2025

LIEU:

CATÉGORIES: Benjamins (2013 & 2012)

**PROGRAMME**:

<u>1ère réunion</u>: 800 NL - 50 PAP - 200 BR - 100 DOS - 100 NL- 200 4N

<u>2ème réunion</u>: 400 4N - 50 NL - 200 DOS - 100 PAP - 50 BR - 400 NL

<u>3ème réunion</u>: 200 PAP- 50 DOS - 200 NL - 100 BR - 1500 NL

Relais 4 x 50 NL mixte

# **QUALIFICATIONS**:

Tous les Benjamins sans condition d'accès.

## **ENGAGEMENTS**:

Un nageur pourra s'engager sur les épreuves de son choix

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 26/03 au 02/04/2025

Droits d'engagements Yvelines : se référer au tableau du chapitre 5.

# **RÉCOMPENSES**:

Les 3 premiers de chaque épreuve recevront une médaille. Les nageurs des 3 premiers relais 4 x 50 m NL recevront une médaille.

## 6. CHAMPIONNATS DES YVELINES

# **DATES**: 10 et 11 mai 2025

Cette date est une date réservée pour les catégories concernées.

Les nageurs ne peuvent pas participer à une autre compétition à cette date (sauf sélection internationale ou Giant Open).

LIEU: CHEVREUSE (bassin 25m)

**CATÉGORIES:** 

Pour les récompenses : Benjamins (2013 & 2012) / Juniors 1 (2011 & 2010) / Juniors 2 (2009 & 2008 & 2007) / Seniors (2006 et avant)

**PROGRAMME**:

1ère réunion : 50 PAP D/M - 100 DOS D/M - 200 BR D/M - 400 NL D/M

<u>2<sup>ème</sup> réunion</u>: 800 NL D - 100 PAP M/D – 200 DOS M/D – 50 NL M/D -1500 NL M

Relais 4 X 50 NL D/M

3<sup>ème</sup> réunion : 200 PAP D/M - 50 BR D/M - 100 NL D/M - 200 4N D/M

4ème réunion : 50 DOS D/M - 100 BR D/M - 200 NL D/M- 400 4N D/M

Relais 4 x 50 4N mixte

## **QUALIFICATIONS:**

Les nageurs de séries A et B de la LIF peuvent s'engager sans condition.

Les autres devront avoir réalisé les temps de la grille depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024 (voir grille ci-après).

#### **ENGAGEMENTS:**

Un nageur pourra s'engager sur 8 épreuves + les relais.

Une seule équipe de relais par club par type de relais et par catégorie.

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 30/04 au 07/05/2025.

Concernant les relais 4 x 50 m NL et 4 x 50 m 4 Nages, les sur-classements sont autorisés à condition qu'il reste au moins un nageur de la catégorie concernée.

Un nageur ne peut nager un type de relais que dans une seule catégorie.

Droits d'engagements Yvelines : se référer au tableau du chapitre 5.

# **RÉCOMPENSES**:

Le vainqueur du classement de chaque épreuve individuelle des catégories ci-dessus se verra décerner le titre de « Champion des Yvelines ». Les 3 premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie recevront une médaille.

Les nageurs des 3 premiers relais 4 x 50 m NL et 4 x 50 m 4 Nages des catégories ci-dessus recevront une médaille.

Une récompense sera attribuée au meilleur total de points sur 4 épreuves à la table de cotation DAMES et MESSIEURS par catégorie.

## **CLASSEMENT CLUB:**

A l'issue des championnats, il sera effectué un classement « club » toutes catégories en prenant la meilleure performance de chaque nageur à laquelle seront rajoutés les points des relais. Le Vainqueur se verra attribuer un Trophée.

# GRILLE DE TEMPS DES CHAMPIONNATS DES YVELINES 2025 (tous bassins)

MESSIEURS	50 m NL	100 m NL	200 m NL	400 m NL	1.500 m NL	50 m DOS	100 m DOS	200 m DOS	50 m BRASSE	100 m BRASSE	200 m BRASSE	50 m PAP.	100 m PAP.	200 m PAP.	100 m 4 N.	200 m 4 N.	400 m 4 N.
21 ans et +	28′′10	1′01′′90	2′17′′00	4′51′′00	19'13''00	32"70	1′10′′40	2′34′′00	35"80	1′18′′10	2′49″50	30′′60	1′08′′20	2′31′′40	1′11″10	2′35″50	5′31″00
20 ans	28′′70	1′03″30	2′20′′50	4′58′′00	19'40''00	33′′40	1′12′′00	2′37″50	36"60	1′19′′90	2'53''00	31"30	1′09′′80	2′34′′90	1'12''80	2'39''00	5′38″00
19 ans	28′′80	1′03′′60	2′21″00	4′59′′00	19'45''00	33′′60	1′12″30	2′38′′00	36"70	1′20′′20	2'54''00	31"40	1′10′′10	2′35′′50	1′13″10	2'39''50	5′40′′00
18 ans	29′′10	1′04′′20	2′22′′00	5′02′′00	19'56''00	33′′90	1′13″00	2′39″50	37"10	1′21′′00	'2'55''50	31′′70	1′10′′70	2′37′′00	1'13"70	2'41''00	5'43''00
17 ans	29′′50	1′05′′10	2′24′′00	5′06′′00	20′12′′00	34"30	1′14′′00	2′41″50	37"60	1′22′′10	2′58′′00	32′′10	1′11′′70	2′39′′50	1'14''70	2'43''00	5'48''00
16 ans	29′′70	1′05′′60	2′25″50	5′09′′00	20'22''00	34′′60	1′14′′50	2′43″00	37"90	1′22′′70	2'59''50	32"40	1′12′′20	2′40′′50	1'15"30	2'44''50	5'50"'00
15 ans	30′′20	1′06′′70	2′27″50	5′14′′00	20'42''00	35′′20	1′15″80	2′45″50	38"50	'1'24''10	3′02′′50	32′′90	1′13′′40	2′43′′00	1'16"60	'2'47''00	5'56"'00
14 ans	33"00	1′13″00	2′40′′00	5′34′′00	22'20''00	40′′00	1′24′′00	3′00′′00	43′′00	1′33′′00	3′20′′00	40′′00	1′25′′00	3′10′′00	1′25′′00	3′05′′00	6′20″00
13 ans	34"50	1'15"50	2′47″50	5′44′′50	22'55"00	41"00	1′26″50	3′06″50	44"50	1′35″50	3′27″50	42′′00	1′29′′50	3′20′′00	1′27″50	3'09''50	6'34"00
12 ans	36"00	1′18′′00	2′55″00	5′55″00	23′30′′00	42"00	1′28′′50	3′12″50	45"50	1′38′′50	3′35″00	44''00	1′34′′00	3′30′′00	1′30′′00	3′13″50	6'48"00

DAMES	50 m NL	100 m NL	200 m NL	400 m NL	800 m NL	50 m DOS	100 m DOS	200 m DOS	50 m BRASSE	100 m BRASSE	200 m BRASSE	50 m PAP.	100 m PAP.	200 m PAP.	100 m 4 N.	200 m 4 N.	400 m 4 N.
21 ans et +	32"10	1'09"90	2′32″50	5′19″00	10'56"00	37"10	1'19"60	2'50"50	40"90	1′28″90	3′10″50	34 "30	1'16"90	2′49′′00	1′21′′20	2′54′′00	6′07′′00
20 ans	32"80	1'11"50	2′36″00	5′26′′00	11'11''00	38"00	1'21"40	2'54''50	41"90	1′31′′00	3′15′00	35"10	1'18''70	2′53′00	1′23″10	2′58′00	6′15′′00
19 ans	33"00	1'11"80	2′36″50	5′27′00	11'14''00	38"10	1′21″70	2'55"00	42"00	1′31″30	3′15″50	35"20	1'19''00	2′54′′00	1′23′′40	2'58''50	6′16′00
18 ans	33"30	1'12"40	2′38″00	5′30′′00	11'20''00	38"50	1′22″50	2'57"00	42"40	1′32′′20	3′17″20	35"60	1'19''70	2'55''50	1′24′′20	3′00′′20	6′20′′00
17 ans	33"70	1'13"40	2′40′′00	5′35″00	11'29''00	39"00	1′23″60	2'59''00	43"00	1′33′′40	3′20″00	36"00	1'20''80	2′57′′50	1′25″30	3′03′′00	6′25′′00
16 ans	34"00	1'14"00	2′41″50	5′38′′00	11′35′′00	39"30	1′24″20	3'00''50	43"30	1′34′′20	3′21″50	36"30	1'21"40	2'59''00	1′25′′70	'3'04''00	6′28′′00
15 ans	34"50	1'15"20	2′44′′00	5′43′′00	11'46''00	39"90	1'25"60	3′03″50	44'00	1′35′′70	3′25″00	36''90	1'22''80	3′02′′00	1′27′′20	3′07′′50	6′35′′00
14 ans	35"10	1'16"50	2′47′′00	5′49′′00	11′58′′00	40''60	1′27″00	3'06"50	44''80	1′37′′30	3′28″50	37"50	1'24''10	'3'05''00	1′28′′60	3′10′′50	6′41′′00
13 ans	37"00	1'20''00	3′00′′00	6′05′′00	12′30′′00	43"50	1′30″00	3′20′′00	46"50	1'42'00	3′50″00	41"50	1'38''00	3′45′′00	1′32′′00	3′16′′50	6′54′′00
12 ans	38"50	1'23"00	3′07″50	6′17″50	12'52''50	45"00	1′33″00	3′27″50	48"00	1′45′′00	3′57″50	43"00	1'41''00	3′52″50	1′35′′00	3′23′′00	7′05″50

# 7. CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DES MAÎTRES

DATE: 8 mai 2025 (à confirmer)

LIEU: à préciser

#### **CATÉGORIES:**

## **EPREUVES INDIVIDUELLES**

C1	de 25 à 29 ans (2000/1996)	C8	de 60 à 64 ans (1965/1961)
C2	de 30 à 34 ans (1995/1991)	C9	de 65 à 69 ans (1960/1956)
C3	de 35 à 39 ans (1990/1986)	C10	de 70 à 74 ans (1955/1951)
C4	de 40 à 44 ans (1985/1981)	C11	de 75 à 79 ans (1950/1946)
C5	de 45 à 49 ans (1980/1976)	C12	de 80 à 84 ans (1945/1941)
C6	de 50 à 54 ans (1975/1971)	C13	de 85 à 89 ans (1940/1936)
C7	de 55 à 59 ans (1970/1966)	C14	de 90 à 94 ans (1935/1931)
C15	95 ans et plus (1930 et avant)		

#### **RELAIS**

R1	de 119 ans et moins	R5	de 240 à 279 ans
R2	de 120 à 159 ans	R6	de 280 à 319 ans
R3	de 160 à 199 ans	R7	de 320 à 359 ans
R4	de 200 à 239 ans	R8	de 360 ans et plus

#### **Programme**:

<u>1ère Réunion</u> Relais 4 x 50 NL (Dames-Messieurs-Mixte) 50 BR – 100 NL – 50 PAP –

200 4 N - 100 DOS - 200 BR - 200 PAP.

<u>2ème Réunion</u> Relais 4 x 50 4 N (Dames-Messieurs-Mixte) 50 NL – 100 BR – 50 DOS –

100 PAP - 200 NL - 100 4 N - 200 DOS.

Épreuve non Officielle : Relais 10 x 50 NL MIXTE

## **RÈGLEMENT**:

Conforme aux règlements de la World Aquatics et de la FFN.

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

# **ENGAGEMENTS**:

Chaque nageur pourra participer officiellement à 5 épreuves individuelles et à chacun des relais.

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 28/04 au 05/05/2025.

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

L'épreuve du 10 x 50 NL est une épreuve conviviale permettant à chacun (savoir nager 50 m) de participer. Tout licencié présent le dimanche et souhaitant nager ce relais déposera dans une urne sur papier son nom et prénom. Les équipes seront tirées au sort en respectant la mixité du relais (5 dames et 5 messieurs).

Droits d'engagements Yvelines : se référer au tableau du chapitre 5.

## <u>RÉCOMPENSES</u>:

Médailles toutes catégories confondues (à la table de cotation majorée par le coefficient de vieillissement) :

- Trophée Nage Libre (50, 100, 200)
- Trophée Brasse (50, 100, 200)
- Trophée Dos (50, 100, 200)
- Trophée Papillon (50, 100, 200)
- Trophée 4N (100 4N et 200 4N)

Les 10 premiers nageurs(ses) de chacun des 5 trophées se verront remettre une médaille. Pour être classé dans un trophée, pas d'obligation de réaliser l'ensemble des épreuves constituant le trophée excepté pour le trophée 4N. Pour les relais, seuls les premiers sont récompensés.

# 8. COUPE INTERCLUBS BENJAMINS

DATES: 14-15/06/2025

LIEUX:

**CATÉGORIES**: Filles & Garçons 2012-2013

PROGRAMME :

1ère réunion :

Relais 4 X (100 4N) - Course des Remplaçants sur 100 m - 100 NL - 100 DOS

(Dans le relais 4N, chaque nageur nage un 100m 4N)

2ème réunion :

Relais 4 X 200 NL - 100 BR - 100 PAP

En fonction des piscines mises à disposition, le CD78 se réserve le droit d'inverser les deux réunions.

# **RÈGLEMENT**:

4 nageurs par équipe au maximum. Des équipes mixtes et des ententes pourront être engagées dans une compétition à part.

Aucun engagement sur place ; les ententes devront être déclarées au secrétariat du CD78 au plus tard à la date limite des engagements sur Extranat.

Pour être classé, chaque nageur participera obligatoirement à 2 épreuves individuelles et aux 2 relais.

Toutes les épreuves individuelles doivent être obligatoirement nagées par deux nageurs par équipe.

A l'issue de la première épreuve, aucun changement ou remplacement de nageurs possible même en cas de blessure.

Remplaçants : 1 par équipe engagée sur une épreuve du programme.

#### **ENGAGEMENTS:**

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 04 au 11/06/2025.

Les Ententes devront être engagées sur fichier Excel au secrétariat au plus tard le 11/06/2025

Droits d'engagement : se référer au tableau du chapitre 5 ; chaque club des ententes sera facturé en fonction du nombre de nageurs engagés.

# **CLASSEMENT:**

Il se fera par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés. En cas d'égalité, les points du relais 4N départageront les équipes.

# **RÉCOMPENSES:**

Les nageurs des 3 premières équipes DAMES et MESSIEURS recevront une médaille y compris le remplaçant de l'équipe.

Les nageurs de la première équipe mixte recevront une médaille.

Les nageurs de la meilleure entente recevront une récompense.

## 9. CHAMPIONNATS « HONNEUR »

**DATES**: les 7 et/ou 9/06/2025

LIEUX:

**CATÉGORIES**:

Courses individuelles: Benjamins (2013 & 2012) / Juniors 1 (2011 & 2010) / Juniors 2 et Seniors (2009 et avant)

Relais: Benjamins & Juniors 1 (2013 à 2010) et Juniors 2 & Seniors (2009 et avant)

**PROGRAMME:** 

<u>1ère réunion</u>: 50 BR D/M - 100 DOS D/M - 200 NL D/M - 100 PAP D/M - 200 4N D/M - 50 DOS D/M - 100 BR D/M

Relais 4 x 50 NL D/M

2ème réunion : 50 PAP D/M - 200 BR D/M- 100 NL D/M - 200 DOS D/M - 100 4N D/M - 200 PAP D/M - 50 PAP D/M

Relais 4 x 50 4N D/M

# **QUALIFICATION:**

<u>Les Benjamins qualifiés à la web@confrontation Benjamins ne seront autorisés à nager qu'en hors classement sur les épreuves où ils ne sont pas encore qualifiés (engagements par mail).</u>

Pour les autres catégories, cette compétition s'adresse aux nageurs non sériés IDF (A, B et C).

Compte tenu de la difficulté de vérifier l'ensemble des engagements, nous en appelons à la responsabilité des entraîneurs. Une amende sera appliquée aux engagements non conformes repérés (5€) et les nageurs concernés ne seront pas autorisés à nager y compris le jour de la compétition.

#### **ENGAGEMENTS:**

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 28/05 au 04/06/2025

Un nageur pourra s'engager officiellement sur 6 épreuves + les relais.

Temps d'engagement libres.

Droits d'engagements Yvelines : se référer au tableau du chapitre 5.

#### **RÉCOMPENSES:**

Les trois premiers de chaque catégorie de chaque épreuve individuelle recevront une médaille.

Les nageurs des trois premiers relais par catégorie d'âge recevront une médaille.

Les trois premiers de chaque catégorie d'âge à l'addition des 4 meilleures cotations du week-end seront récompensés.

#### **CLASSEMENT CLUB:**

Il sera établi un classement « club » mixte sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + les points de tous les relais. Le vainqueur du classement sera récompensé.

# 10. CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX AVENIRS

DATES: 21 et 22/06/2025

LIEU: 21/06 après-midi: Versailles – Montbauron

22/06 matin: Versailles - Montbauron

**CATÉGORIES:** 

Epreuves individuelles: 2014 - 2015 - 2016 et après

Epreuves de relais : 2014 - 2015 et après (les surclassements sont autorisés)

**PROGRAMME:** 

samedi: 100 4N (Filles 2015 et après et Garçons 2015 et après) – 200 4N (Filles 2014 et Garçons 2014)

50 PAP D/M- 50 DOS D/M Relais 4x50 NL mixte

dimanche: 100 NL (Filles 2016 et après et Garçons 2016 et après)

200 NL (Filles 2015 et Garçons 2015)

50 BRA - 50 NL

400 NL (Filles 2014 et Garçons 2014)

Relais 4x50 4N D/M

## **QUALIFICATIONS:**

Sur la base des performances réalisées lors des journées de qualification avenirs :

- Pour les 2014, à l'addition des cotations sur 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse, 200 NL et 100 4N
- Pour les 2015, à l'addition des cotations sur 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse, 100 NL et 100 4N
- Pour les 2016 et plus jeunes, à l'addition des cotations sur 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse, 50 NL et 100 4N

Seront retenus pour les Championnats :

- Les 24 premiers Filles 2014 et Garçons 2014
- Les 24 premiers Filles 2015 et Garçons 2015
- Les 12 premiers Filles 2016 et plus jeunes et Garçons 2016 et plus jeunes

En cas de forfaits, les suivants seront repêchés.

#### **ENGAGEMENTS:**

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 9 au 16/06/2025** temps d'engagements libres. ATTENTION clôture des engagements au lundi soir pour permettre le repêchage des nageurs en cas de forfait.

Droits d'engagements Yvelines : se référer au tableau du chapitre 5.

Les nageurs qualifiés peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix. Pas de limitation dans le nombre de relais engagés mais un nageur ne pourra participer qu'à un seul relais. Les relais mixtes sont composés de 2 filles et 2 garçons.

Les nageurs engagés dans un relais et non qualifiés à titre individuel peuvent s'engager sur une épreuve de 50m NL qui ne compte pas dans le classement club (compétition ad hoc sur Extranat).

# **RÉCOMPENSES:**

Par catégorie d'âge, médailles aux 3 premiers de chaque épreuve.

En relais, médailles aux nageurs des trois premiers relais par catégorie (les sur-classements sont autorisés).

# **CLASSEMENT CLUB:**

A l'issue de la finale, il sera établi un classement « club » mixte sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + les points d'un seul relais par sexe et par style. En l'absence de relais filles et garçons dans le style, le relais mixte sera pris en compte.

Des coupes récompenseront les 3 premiers clubs de ce classement.

# 11. ACTION DÉPARTEMENTALE « Honneurs »

Le CD78 mettra en place, dans la mesure du possible, une action départementale pour les nageurs de niveau départemental.

**MEETING**: COULOISY (à confirmer)?

DATE : fin juin/début juillet

LIEUX:

**PROGRAMME** 

# **SÉLECTION:**

28 nageurs et nageuses maximum (le nombre définitif de nageurs engagés dépendra du nombre d'encadrants). Mode de sélection :

- pour les benjamins, juniors et seniors : 10 nageurs et 10 nageuses sur la base du classement général des championnats Honneurs ;
- pour les avenirs : 4 nageurs et 4 nageuses, au-delà de la 12 ème place sur les classements avenirs.

# **ENCADREMENT:**

Délégué du comité départemental : à désigner

L'encadrement sera composé de 3 entraîneurs maximum.

Entraîneurs : à désigner

# **EQUIPEMENT**

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir).

## 12. COUPE REGIONALE DES DEPARTEMENTS

# 1/ Participation à la coupe régionale des départements qualificative à la Finale de la coupe de France :

<u>CATÉGORIES</u>: Benjamins, sur sélection départementale

DATE: 07/06/2025

**LIEUX: VAL D'EUROPE** 

#### **PROGRAMME**

<u>1</u>ère <u>réunion</u>: 10x50 NL M/D – 200 4N M – 400 4N D – 200 PAP M – 50 BRA D – 50 BRA M – 200 PAP D – 200 DOS M – 200 DOS D - 400 NL M – 200 NL D – 4x50 4N M/D

<u>2<sup>ème</sup> réunion</u>: 10x00 NL D/M – 200 4N D – 400 4N M– 50 PAP D – 50 PAP M – 200 BRA D – 200 BRA M – 50 DOS D – 50 DOS M - 400 NL D – 200 NL M – 4x100 4N D/M

#### **SÉLECTION:**

Constitution de la meilleure équipe possible sur la base des performances enregistrées sur Extranat après les championnats départementaux. + 1 remplaçant dames et messieurs par année d'âge.

## **ENCADREMENT:**

L'encadrement sera composé de 3 personnes maximum (dont une personne en charge de la logistique). Entraîneurs : à désigner

#### **EQUIPEMENT**

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78.

# 2/ Participation à la Finale de la Coupe de France des départements si les équipes sont qualifiées

<u>CATÉGORIES</u>: Benjamins, sur sélection départementale

DATE: 21-22/12/2025

LIEUX:

# **PROGRAMME**

<u>1ère réunion</u>: 10x50 NL M/D – 200 4N M – 400 4N D – 200 PAP M – 50 BRA D – 50 BRA M – 200 PAP D – 200 DOS M – 200 DOS D - 400 NL M – 200 NL D – 4x50 4N M/D

<u>2<sup>ème</sup> réunion</u>: 10x00 NL D/M – 200 4N D – 400 4N M– 50 PAP D – 50 PAP M – 200 BRA D – 200 BRA M – 50 DOS D – 50 DOS M - 400 NL D – 200 NL M – 4x100 4N D/M

#### **SÉLECTION:**

Constitution de la meilleure équipe possible sur la base des performances enregistrées sur Extranat à l'issue de la webconfrontation départementale + 1 remplaçant dames et messieurs par année d'âge.

#### **ENCADREMENT:**

Délégué du comité départemental : à désigner

L'encadrement sera composé de 3 entraîneurs maximum (dont une personne en charge de la logistique).

Entraîneurs : à désigner

#### **EQUIPEMENT**

Les nageurs n'ayant pas reçu d'équipement lors de la phase qualificative se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78.

# 13. WEB@CONFRONTATION DEPARTEMENTALE D'AUTOMNE

DATES: 08-09-11/11/2025

LIEUX:

CATÉGORIES: BENJAMINS (2012 & 2013) / JUNIORS 1 (2011 & 2010) / JUNIORS 2 et SENIORS (2009 et avant)

PROGRAMME:

<u>1ère réunion</u> 50 PAP D/M - 50 DOS D/M - 200 BR D/M - 200 NL D/M - 200 4N D/M - 100 PAP D/M - 100 DOS D/M

<u>2<sup>ème</sup> réunion</u> 50 BRA D/M - 50 NL D/M - 200 PAP D/M - 200 DOS D/M -400 NL D/M - 100 BRA D/M - 100 NL D/M

3ème réunion 800 NL D/M - 400 4N D/M - 1500 NL D/M

# **ENGAGEMENTS**:

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 29/10 au 05/11/2025

Temps d'engagements libres.

3 engagements maximum par réunion.

Suivant la durée des réunions, le nombre de séries pourra être limité sur les courses à partir de 400m et les séries nagées à 2 par ligne sur les 800 et 1500 NL.

Droits d'engagements : se référer au tableau du chapitre 5.

## **RÉCOMPENSES:**

Podiums par catégorie sur chaque épreuve.

# 14. TROPHÉE Avenirs

**DATES:** 11 et 12 octobre 2025

LIEUX: (bassin en 25m)

**CATÉGORIES: AVENIRS** 

#### PROGRAMME:

Samedi: 50 Pap D/M pour les 2014 – 25 Pap D/M pour les 2015 et plus jeunes – 50 Dos D/M pour les 2014 — 200 NL D/M pour

les 2015 et plus jeunes - 400 NL D/M pour les 2014

<u>Dimanche</u>: 50 Br D/M pour les 2014 – 25 Dos D/M pour les 2015 et plus jeunes — 50 NL D/M pour les 2014 - 25 Br D/M pour les

2015 et plus jeunes - 25 NL D/M pour les 2015 et plus jeunes - 100 4N D/M pour les 2014

#### **QUALIFICATIONS:**

Ouvert à tous

Savoir nager en sécurité (SNS) obligatoire pour les 2016 et plus jeunes

## **ENGAGEMENTS**:

Les engagements devront être saisis sur EXTRANAT du 01 au 08/10/2025

Temps d'engagements libres.

6 engagements maximum sur le week-end pour les 2014, 5 engagements maximum sur le week-end pour les 2015 et plus jeunes.

Droits d'engagements : se référer au tableau du chapitre 5.

# **RÉCOMPENSES**:

Pour les 2015 et plus jeunes : Par année d'âge, les 3 premiers du 200 NL.

Pour les 2014 :

- Les 6 premiers du trophée 4 nageur : addition des points des 4 épreuves de 50m
- Les 6 premiers du trophée nageur complet : addition des points d'un 50m de spécialité + 100m 4N + 400 NL

Si le Trophée Avenir se déroule sur plus d'une poule, les récompenses seront remises lors des Interclubs Avenirs.

# 15. ACTION DÉPARTEMENTALE Catégorie Avenirs

Le CD78 mettra en place, dans la mesure du possible, une action départementale de la catégorie AVENIRS à savoir une participation à un Meeting en province.

# **MEETING:**

DATE: ? novembre 2025

LIEUX: REDON préférentiellement ou ROYAN

## **PROGRAMME**

Travail technique 4 nages, départs, virages

# **SÉLECTION:**

- Les 8 meilleurs nageurs et 8 meilleures nageuses 2014 au classement nageur complet lors du Trophée avenirs d'octobre
- Les 4 meilleurs nageurs et 4 meilleurs nageuses 2015 et plus jeunes au 200m NL lors du trophée avenirs d'octobre sous réserve d'avoir nager moins de 3'00 pour les filles et moins de 2'50 pour les garçons
- Les éventuelles places restantes dans un quota de 12 filles et 12 garçons seront attribuées à l'année d'âge 2014 dans l'ordre du classement nageur complet lors du trophée avenirs d'octobre

# **ENCADREMENT:**

Délégué du comité départemental : à désigner

L'encadrement sera composé de 3 entraîneurs maximum (dont une personne en charge de la logistique).

Entraîneurs : à désigner

#### **EQUIPEMENT**

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78.

# **16. COUPE INTERCLUBS AVENIRS**

DATES: 14 décembre 2025

LIEUX: VERSAILLES Montbauron en 25 m (à confirmer)

<u>CATÉGORIES</u>: FILLES 2014 ET APRÈS – GARCONS 2014 ET APRÈS Savoir nager en sécurité (SNS) obligatoire pour les 2016 et plus jeunes

PROGRAMME:

1ère réunion :

4 X 50 4N - Course des Remplaçants - 50 DOS - 100 4N

2ème réunion :

4 X 50 NL - 50 BR - 50 NL - 50 PAP

# **RÈGLEMENT**:

4 nageurs par équipe au maximum. Des équipes mixtes et des ententes pourront être engagées dans une compétition à part. Aucun engagement sur place ; les ententes devront être déclarées au secrétariat du CD78 au plus tard à la date limite des engagements sur Extranat.

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais : 50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve) et 100 4 nages => tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve. Chaque nageur dispute les deux relais : 4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre.

A l'issue de la première épreuve aucun changement ou remplacement de nageurs possible même en cas de blessure. Remplaçants : 1 par équipe engagé sur 100 4N.

#### **ENGAGEMENTS:**

Seules les équipes non qualifiées à la poule régionale peuvent participer à cette compétition. Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 04 au 11/12/2025**Les Ententes devront être engagées sur fichier Excel au secrétariat au <u>plus tard le 11/12/2025</u>

Droits d'engagement : se référer au tableau du chapitre 5 ; chaque club des ententes sera facturé en fonction du nombre de nageurs engagés.

#### **CLASSEMENT:**

Il se fera par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés. En cas d'égalité, les points du relais 4N départageront les équipes.

# **RÉCOMPENSES**:

Les nageurs des 3 premières équipes DAMES et MESSIEURS recevront une médaille y compris le remplaçant de l'équipe. Les nageurs de la première équipe mixte recevront une médaille. Les nageurs de la meilleure entente recevront une récompense.